

OBJET COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

LISTE DE CONTRIBUABLES
A SOUMETTRE AU DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX
POUR DESIGNATION DES COMMISSAIRES

En application des dispositions de l'Article 1650 du Code Général des Impôts, il est institué dans chaque Commune une Commission Communale des Impôts Directs composée pour les Communes de plus de deux mille habitants du Maire ou de l'Adjoint délégué qui en assure la présidence et de huit commissaires titulaires ainsi que de huit commissaires suppléants désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

En raison de la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts directs identique à celle du mandat du Conseil Municipal, il vous appartient, eu égard au renouvellement général récent du Conseil Municipal, de dresser une nouvelle liste de contribuables comportant seize noms pour les commissaires titulaires et seize noms pour les commissaires suppléants, liste devant répondre aux exigences de la Loi. Les commissaires doivent en effet être de nationalité française, être âgés de vingt-cinq ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Un commissaire doit être domicilié hors de la Commune.

Lorsque la Commune comporte un ensemble de propriétés boisées de cent hectares au minimum, un commissaire doit être propriétaire de bois ou forêts.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants doit être effectuée de manière à ce que les personnes respectivement, imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle soient équitablement représentées.

COMPETENCE DE LA COMMISSION

La commission est compétente pour :

- dresser avec l'administration la liste des locaux de référence retenus pour la détermination de la valeur locative des biens imposables à la taxe foncière sur les propriétés bâties et à la taxe d'habitation ;
- déterminer la surface pondérée et établir les tarifs d'évaluation correspondants ;

Rapport n° 08/6-48

- procéder à l'évaluation des propriétés bâties pour l'assiette des mêmes taxes ;
- arrêter les tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- formuler des observations et avis sur la liste annuelle des personnes assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ou sur les réclamations portant sur une question de fait relative à certains impôts directs locaux ;
- désigner deux de ses membres pour assister aux opérations d'expertise ordonnées par le Président du Tribunal Administratif si la réclamation lui a été soumise ;
- recevoir communication, dans certains cas, des propositions de dégrèvements.

Dans ce contexte, je vous demande de vous prononcer sur la liste de contribuables (laquelle vous sera communiquée en séance) à soumettre au Directeur des Services Fiscaux à l'effet de lui permettre de désigner les commissaires et leurs suppléants qui seront appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du samedi 6 septembre 2008

Délibération n° 08/6-48

OBJET COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

**LISTE DE CONTRIBUABLES
A SOUMETTRE AU DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX
POUR DESIGNATION DES COMMISSAIRES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 08/6-48 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ARMAND Alain, 11ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Adopte la liste des contribuables à proposer au Directeur des Services Fiscaux pour qu'il puisse opérer le choix définitif des Commissaires devant siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **16 SEP. 2008**



Gilbert ANNETTE

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS DE SAINT-DENIS

(liste de présentation dressée par le Conseil Municipal)

1 / 2

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
LETANG Pascal 16 Allée des Violettes 97490 Sainte-Clotilde	HUMBLOT Bernard 5 Rue d'Alsace 97400 Saint-Denis
NIRLO Jean-Marc 4 C Résidence Les Huttes de Bourbon 97417 La Montagne	MOGNE-DAHO Sylvie Fabienne Résidence les Manguiers / Appartement 13 D 1 Rue Eugène Descamps Moufia 97490 Sainte-Clotilde
CHEZE Cécile 21 bis Route de Domenjod 97490 Sainte-Clotilde	HUET Eddy Résidence Arkéa Moufia 97490 Sainte-Clotilde
ALILI Henri 23 Allée des Héliconias 97400 Saint-Denis	RABOUILLE Dominique 21 Rue Sainte-Marie 97400 Saint-Denis
ANDAMAYE Jean-Luc 53 Allée Ave Maria 97400 Saint-Denis	CARTOL Françoise 62 Boulevard de la Source 97400 Saint-Denis
THIAW-KINE Lise 26 Rue Général de Gaulle Brûlé 97400 Saint-Denis	BAILLIF Thérèse 61 Boulevard Saint-François 97400 Saint-Denis
ASSABY Willy Les Oréades / Appartement 16 36 Rue des Manguiers 97417 La Montagne	FRESSARD Jacqueline 41 Allée des Rubis Bellepierre 97400 Saint-Denis
MULLA Halima 19 Rue Joseph Ouvrier 97400 Saint-Denis	LESURE Jean-François 25 Rue Jean Chatel 97400 Saint-Denis
BALCON Pierre 38 Rue Sainte-Marie 97400 Saint-Denis	HOAREAU Frédéric 23 Cité des Jujubes Grand Canal Bretagne 97490 Sainte-Clotilde
KAJI Yacoub Résidence Gounod / Appartement 3 4 Rue Charles Gounod 97400 Saint-Denis	GRONDIN David 14 E Chemin de la Confiance Bretagne 97490 Sainte-Clotilde
PICOT Christelle 3 Ruelle Beauvillain 97400 Saint-Denis	RAMASSAMY Yvrin Lingom 28 Rue Antoine Roussin Bretagne 97490 Sainte-Clotilde
AVERSING Pierre-Michel 7 Chemin des Acajous Moufia 97490 Sainte-Clotilde	OGNARD Gilbert 86 Route Antide Boyer 97417 La Montagne
MARTIAL Jacques Entrée Est / Appartement 68 Allée des Terrasses Montgaillard 97400 Saint-Denis	WAGNER André 3 Chemin Champac 97417 La Montagne

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS DE SAINT-DENIS

(liste de présentation dressée par le Conseil Municipal)

2 / 2

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
ARMAND Jackye Entrée Est / Appartement 68 Allée des Terrasses Montgaillard 97400 Saint-Denis	LE BIHAN Léone 5 bis Chemin Lacaille Moufia 97490 Sainte-Clotilde
GRONDIN Gilbert Rue Léon Liancourt 97400 Saint-Denis	PADAVATAN Jean Patrick 33 Chemin des Eucalyptus Piton Bois-de-Nèfles 97490 Sainte-Clotilde

Domicilié hors de la Commune

ASSABY Souresh
367 Rue Lebon
97440 Saint-André

Propriétaire de bois ou forêts

CLAIN Hilaire Joseph
10 Chemin des Epinards
Bretagne
97490 Sainte-Clotilde

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 06/09/2008
En annexe à la Délibération N° 0216/12

LE MAIRE

